

# Qu'entend-on par « (ré)utiliser des archives » ?

« (Ré)utiliser des archives » est le fait de diffuser à un large public les documents et les informations qu'ils contiennent.

On distingue deux notions différentes :

- **l'utilisation** des archives et des données qu'elles contiennent dans le cadre pour lequel elles ont été créées (publication des résultats de la fouille par le responsable de mission) ;
- **la réutilisation**, qui est une utilisation à d'autres fins que celles de la mission de service public pour les besoins de laquelle les documents ont été produits ou reçus (utilisation commerciale, etc.).

---

Révision #1

Créé 2023-12-01 12:35:29 EET par Marie Stahl

Mis à jour 2023-12-01 12:37:23 EET par Marie Stahl